

Seul le prononcé fait foi



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Allocution d'ouverture

Monique Barbut, Directrice générale et Présidente
Fonds pour l'environnement mondial

Réunion du Conseil
29 juin au 1er juillet 2010
Washington DC

Bonjour et bienvenue à la 38^e réunion du Conseil du Fonds pour l'Environnement Mondial.

J'aimerais avant toute chose souhaiter la bienvenue au Koweït, qui vient de devenir notre 182^{ème} membre.

Chers amis,

Le mois dernier, en Uruguay, je vous confiais que j'étais une Présidente comblée.

Oui, la reconstitution des ressources a été un grand succès. Au soir du 12 mai, nous annonçons une reconstitution historique de 4.25 milliards de dollars. Ce sera encore davantage. Après ajustements, et compte-tenu des engagements finaux des donateurs, nous avons reçu 100 millions de dollars de plus. Au final, le niveau de notre reconstitution se monte à 4.34 milliards de dollars.

Eh oui, grâce aux échanges très productifs que nous avons eus lors de notre Assemblée, la voie que nous devons suivre est plus clairement tracée qu'à aucun autre moment de l'histoire du FEM.

Cependant, et malgré ces bonnes nouvelles, nous ne devons pas relâcher nos efforts. Nous avons pris des engagements et il nous reste à les tenir. La dynamique actuelle nous invite à agir sans tarder ! L'ordre du jour de ce Conseil, notre premier dans le cadre de FEM-5, présente donc des réformes sur deux sujets majeurs : l'appropriation du FEM par les pays et l'efficacité de notre dispositif.

Lors de l'Assemblée, vous avez clairement exprimé votre opinion sur ces deux sujets fondamentaux.

- Pour ce qui est de l'appropriation par les pays, vous avez demandé que votre voix soit davantage entendue lors de la programmation et de l'engagement des ressources du FEM. Vous avez aussi demandé que, dans un souci d'équité, les pays les plus vulnérables ne soient pas pénalisés lors de l'affectation des ressources. Enfin, vous avez exprimé votre soutien à un accès direct aux ressources du FEM.
- Pour ce qui est de l'efficacité de notre institution, de nombreux pays ont reconnu le rôle clef que joue le FEM dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets innovants. Vous nous avez aussi encouragés à accélérer la simplification du cycle de projet et à renforcer le système de gestion axé sur les résultats. Enfin, vous avez affirmé à nouveau l'importance du programme de micro-financements et des partenariats avec le secteur privé.

En réponse à ces préoccupations, nous lancerons cette semaine, avec votre approbation, plusieurs nouvelles réformes pour renforcer l'accès direct, élargir le partenariat du FEM et simplifier encore le cycle de projet. Permettez-moi de développer ces trois points :

- Premièrement, nous proposons de réaménager le Programme d'aide aux points focaux nationaux. Sur la base du volontariat, les pays pourront bénéficier d'un financement direct pour élaborer et décider

de leur portefeuille de projets. Ce nouveau dispositif leur donnera plus de liberté et plus de responsabilité dans l'affectation de leurs ressources. De même, nous proposons de fournir des financements directs aux organismes nationaux des pays intéressés pour la préparation des communications nationales au titre des Conventions.

- Deuxièmement, le partenariat du FEM sera élargi pour que davantage d'acteurs — organisations internationales, institutions nationales, banques régionales, société civile et même universités — puissent avoir accès aux ressources du FEM, sans que cela n'engendre des coûts supplémentaires. Les pays auront ainsi accès à davantage d'expertise et auront plus de choix pour leurs Agences de mises en œuvre.
- Troisièmement, nous vous proposons de nouvelles simplifications du cycle de projet et une amélioration de l'approche-programme. Avec cette réforme, qui nous permettra d'engager plus rapidement et plus efficacement les ressources, il s'agit de préparer des investissements porteurs de transformations profondes sur le terrain.

Pour l'instant, ces réformes ne sont que sur le papier. Mais je suis persuadée que nous nous souviendrons de cette semaine comme le moment où le Conseil les aura fait passer de l'intention à l'action, en jetant ainsi des bases solides pour FEM-5.

L'un des terrains d'essai de ces réformes sera notre programme pour la gestion durable des forêts, qui est inscrit également à l'ordre du jour de ce Conseil.

Un des avantages comparatifs du FEM est de promouvoir une approche globale sur les forêts. C'est un enjeu majeur pour les trois conventions sur le climat, la biodiversité et la dégradation des terres. C'est pour cette raison que plusieurs donateurs ont choisi le FEM pour affecter leur contribution au fonds Fast-Start de Copenhague. Dans FEM-5, nous mettrons en place un mécanisme d'incitation afin d'engager jusqu'à un milliard de dollars d'investissements directs du FEM pour la protection et la gestion durable des forêts. C'est une nouvelle dynamique qui s'annonce : nous sommes prêts à soutenir les pays pour réduire la déforestation, empêcher la dégradation des forêts, promouvoir des moyens d'existence durable et réduire la pauvreté des communautés dépendantes des forêts.

Enfin, parmi les autres points à l'ordre du jour, j'aimerais mentionner brièvement deux sujets :

- Le STAR : suite à vos observations, nous apporterons des précisions au sujet de ce nouveau système, qui entre en vigueur le 1er juillet.
- Le rapport de suivi annuel : en raison de l'importance croissante que le FEM accorde au suivi des projets et aux enseignements tirés des expériences passées, nous présentons cette année au Conseil un rapport amélioré.

Mesdames et Messieurs,

Je viens d'évoquer le travail qui nous attend cette semaine. Mais, avant de céder la parole au co-président élu pour la séance, j'aimerais vous demander de réfléchir à ce que le FEM devrait être dans cinq ans, voire dans 10 ou 20 ans.

La reconstitution de nos ressources représente un changement fondamental dans la façon dont les bailleurs de fonds considèrent l'aide du FEM. Elle témoigne d'un véritable engagement en faveur de l'appropriation du FEM par les pays, qui se reflète dans les nouvelles réformes que je viens d'évoquer.

Cette reconstitution traduit aussi le fait que nous vivons dans un monde à plusieurs dimensions. Aucune approche isolée, aucune approche segmentée ne nous permettra de répondre aux enjeux complexes auxquels nous devons faire face. C'est au contraire vers des approches intégrées et des partenariats innovants que nous devons nous tourner, en cessant d'opposer développement et environnement, en cessant de mettre les sujets dans des boîtes. Chacun avec les leviers dont ils disposent, pouvoirs publics comme secteur privé, communautés locales et développeurs, doivent joindre leurs efforts pour proposer des solutions au changement climatique, à la perte de biodiversité, et aux besoins de développement.

Ces deux grands défis sont devant nous : d'un côté, la réappropriation de l'aide par les pays ; de l'autre, les synergies à bâtir entre des acteurs et des enjeux environnementaux de plus en plus fragmentés.

Je suis convaincue que c'est le long de ces deux lignes que notre institution devra continuer son évolution. Je suis persuadée que c'est à cette condition seulement

que le FEM confortera son rôle de mécanisme de financement des conventions internationales sur l'environnement.

Voilà le cap. Au moment où nous commençons FEM-5, que cette orientation nous serve de repère et qu'elle nous emmène à bon port !

Je vous remercie.